

Jacques Maillard
71 rue Bichat, Paris
Chercheur au CNRS en Physique des Particules,

Le 9 mai 2013

**Réponse à l'article de MM Fuchs, Berger, Haroche, Petit et autres
dans *Le Monde* en date du 8 mai 2013**

Six chercheurs scientifiques, dont quatre dirigeants d'institutions nationales publiques, sont intervenus dans un débat capital pour l'avenir de notre pays. Dans un article en date du 8 mai 2013, ils prônent l'emploi de la langue anglaise dans l'enseignement supérieur en France.

La langue est un élément fondamental de l'existence d'une nation, de la cohésion d'un peuple.

Les signataires de cet article sont en charge d'institutions dont l'activité est vitale pour l'avenir de notre pays. Ils ont eux-mêmes bénéficié d'un enseignement de très haute qualité, dans leur langue maternelle, payé par la Nation. Pourtant ils participent à une attaque délibérée contre notre langue nationale, et arguent de leur position pour refuser aux étudiants d'aujourd'hui le droit à recevoir ce même enseignement dans leur langue, qui est celle de leur pays.

Ils prétendent que liberté serait laissée aux professeurs d'enseigner dans la langue nationale, alors même qu'ils savent très bien que les textes élaborés, et les traités européens, pourraient imposer, lorsque la dernière barrière (la loi « Toubon ») serait détruite, le passage au tout anglais.

Ils feignent d'ignorer que le premier but de l'université n'est pas de s'insérer dans un « prétendu marché international de l'éducation » mais de former des étudiants français, dont eux-mêmes, et les parents de ces étudiants et tous les Français, payent les études par leurs impôts.

Ils omettent la motivation principale de maints étudiants étrangers, qui viennent en France pour sa culture, dont sa langue.

Ils se trompent, et leurrent leurs lecteurs, en prétendant que « passer à l'anglais » pour singer les universités étasuniennes augmenterait le renom des universités françaises, alors que le seul effet serait de faire préférer l'original à la copie.

Ils taisent que de grands pays (Russie, Chine...) maintiennent tout leur enseignement dans leur langue nationale. La Chine a décidé récemment de supprimer l'épreuve d'anglais obligatoire pour les scientifiques, ayant remarqué que cette obligation « abaissait le niveau » (agence Xinhua). En effet, la langue est un élément fondamental de la structure du raisonnement.

Ils dédaignent leurs compatriotes, car c'est détruire l'égalité que de réserver l'accès à la connaissance à une minorité élevée dans une langue étrangère. Leur plaidoyer n'est-il qu'un prétexte pour justifier d'aggraver la séparation des classes sociales ?

Ils méprisent les citoyens des pays francophones, dont les études seraient dévalorisées sans recours, et qu'ils inciteraient donc à se tourner vers l'anglais. Prétendre qu'imposer l'anglais développerait la francophonie est une absurdité malhonnête.

Ils glorifient des actes contraires à la loi, et même à la Constitution, consistant à imposer – déjà -

des cours en anglais, au lieu de proposer des cours de français aux étudiants étrangers pour leur permettre de suivre les cours (des cours de mise à niveau leur sont d'ailleurs refusés). Ces abus maintiennent un handicap permanent pour ces étudiants lors de leur séjour en France, pendant ou après leurs études. Ils handicapent aussi les chercheurs français, forcés de communiquer avec leurs étudiants en anglais, alors même que ces étudiants ont passé des années en France, et désiraient parler français.

Ils confondent sciemment l'enseignement, la recherche, la publication et l'échange oral, actions diverses dont chacune a ses modalités et ses nécessités propres. Si l'anglais est utilisé dans la plupart des communications et des publications (mais pas toujours, heureusement), le français est, peut et doit rester la langue de travail pour les chercheurs français. Passer au « tout anglais » n'entraînerait que destruction et corruption de notre système d'enseignement et de recherche scientifique. Est-ce là leur vœu ?

Enfin ils étalent leurs titres et de leurs responsabilités, passés et présents, en restant discrets sur les services rendus aux pays anglophones avec lesquels ils collaborent régulièrement, et surtout en passant sous silence qu'ils ne doivent leur formation intellectuelle et leur carrière qu'à la République, notre institution commune qui assure la solidarité de tous nos compatriotes.

En science les arguments d'autorité n'existent pas. Seules la démonstration et la preuve font autorité.

Dans un débat qui engage tout l'avenir de notre Nation, l'abus d'autorité n'a pas sa place.